

L'impact de la politique du gouvernement sur les municipales

Les scores des députés PS et PLR en baisse de plus de 22 points

Dimanche dernier, les députés socialistes et PLR de la majorité ont obtenu des résultats bien en deça de leurs attentes. L'impact de la politique d'austérité a manifestement été sous-estimé dans les prévisions. Les reculs sont spectaculaires depuis la dernière élection législative voici moins de deux ans. Les mesures à venir présagent encore plus d'austérité, avec 50 milliards d'euros de dépenses publiques en moins. Les détails seront connus après les élections.

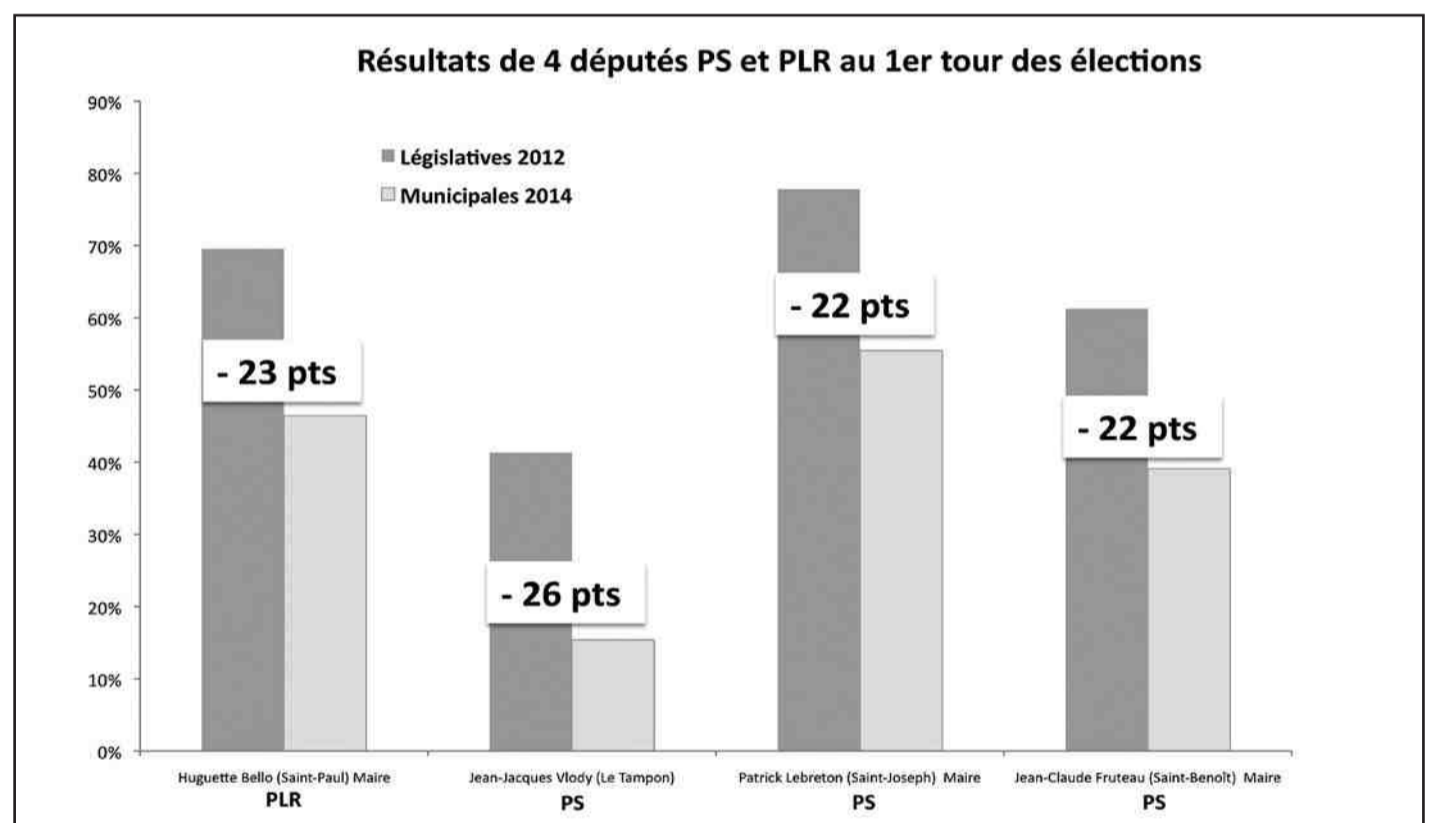
Au soir du premier tour des élections municipales, la France n'était pas la seule touchée par la vague de mécontentement de la population face aux mesures du gouvernement. Elle s'est exprimée de deux façons: forte abstention et vote contre les représentants de cette politique.

Cela s'est vérifié à La Réunion. Le taux d'abstention a été important pour une élection municipale. Il a atteint 34,33%, et a donc touché plus d'un électeur sur trois. Il a progressé par rapport à 2008 où il atteignait déjà 31,32%. Cette tendance est à l'inverse de celle du nombre de candidats qui a augmenté. Concernant le deuxième point, il se vérifie aussi à La Réunion. La comparaison entre les premiers tours des législatives de 2012 et des municipales de 2014 montre que les députés candidats à un poste de maire, et identifiés clairement comme des soutiens au gouvernement ont subi un net recul; ce qui n'est pas le cas de Thierry Robert, qui a voté contre le budget 2014.

En moins de 2 ans

La plus importante dégringolade est celle de Jean-Jacques Vlody au Tampon, qui perd dans cette commune 26 points, passant de plus de 41% à 15%. C'est le seul député-candidat à ne pas être à la tête d'une municipalité.

Pour leur part, Huguette Bello, Patrick Lebretton et Jean-Claude Fruteau sont déjà maires. Ils peuvent donc s'appuyer sur l'appareil municipal. Avant le scrutin, la plupart des observateurs prévoient pour ces 3 députés-maires une réélection dès le premier tour, avec un



score sans doute bien au-delà des 60% pour Huguette Bello et Patrick Lebretton. Mais la chute est lourde par rapport aux législatives, il y a moins de 2 ans.

À Saint-Paul, Huguette Bello perd 23 points, passant de 70% en 2012 (1) à un peu plus de 46% dimanche dernier. À Saint-Joseph, Patrick Lebretton baisse de 22 points, de 77% à 55%, tout comme Jean-Claude Fruteau à Saint-Benoît: de 61% à 39%.

A contrario, Thierry Robert, a réussi à progresser de 12 points. Il avait réalisé 62% à Saint-Leu au premier tour des législatives, il dépasse cette fois 74%.

Où est le social ?

Il est vrai qu'au cours de ces derniers mois, les mesures du gouvernement socialiste ont de quoi déboussoler un électeur qui voit défiler devant lui des députés se proclamant de gauche. Où est le social? En effet, l'austérité lancée sous Sarkozy n'a pas été stoppée, elle s'est même amplifiée sous la pression des instances européennes. La France doit respecter l'engagement de maintenir son déficit public sous la barre des 3% du PIB. Sinon l'Etat risque des sanctions pouvant aller jusqu'à la suspension des fonds européens versés à La Réunion.

Au nom de cette politique, le gouver-

nement a donc fait voter une loi imposant un minimum de 43 ans pour avoir une retraite, ce qui prive la majorité des Réunionnais de ce droit. Il a aussi supprimé le versement du RSTA et de sa participation à la prime COSPAR. Ces acquis avaient été obtenus par la lutte des Réunionnais en 2009 contre un gouvernement de droite. C'est un gouvernement soutenu par des députés de gauche qui a donc décidé de retirer aux travailleurs les plus modestes un supplément de salaire pouvant aller jusqu'à 150 euros par mois.

Visites ministérielles

Le gouvernement a senti le danger bien avant les municipales. La multiplication des visites ministérielles a fini par être dénoncée comme un soutien à peine voilé aux députés de la majorité en cam-

pagne électorale. Le summum a été atteint à Saint-Paul, avec la pose de la première pierre d'un hôpital par une ministre quelques semaines avant les élections, alors que les travaux ne débiteront pas avant le mois de décembre 2014 en étant très optimiste.

En France, la crise est loin d'être finie. Les mesures contre les chômeurs et les retraités se décident en ce moment. Le reste sera connu après les élections au mois d'avril. Avec un plan de 50 milliards d'économie au détriment des dépenses publiques, la popularité des soutiens du gouvernement aura bien du mal à remonter.

M.M.

(1) Les 70% ont été obtenus dans les 3 cantons Nord de la ville, où Huguette Bello a été distancée par Joseph Simalalé dimanche dernier.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT : avis.temoignages@wanadoo.fr
EMAIL PUBLICITÉ : pub.tem@orange.fr

Édito

Les atouts du soleil

La troisième édition du Grid Parity Monitor vient de sortir. C'est un rapport réalisé par le consultant Eclareon, au nom d'un groupe international d'acteurs dans le domaine des énergies renouvelables. Ce document s'intéresse notamment à la production d'électricité à partir de panneaux photovoltaïques dans les entreprises. Il compare les coûts d'une installation standard de 30 kilowatts dans plusieurs pays: Brésil, Chili, Allemagne, Italie, France, Mexique et Espagne. Pour cela sont pris en compte l'installation, la maintenance, l'investissement, l'électricité et l'usure du site.

Ces différents critères sont appliqués à différentes sources d'énergies: soleil, vent, charbon, gaz naturel.

Selon la conclusion d'Eclareon, le coût de l'électricité à partir du soleil atteint maintenant un niveau comparable à celui des autres sources d'énergie dans deux pays: Allemagne et Italie.

Le coût de la production photovoltaïque estimé par Eclareon ne cesse de baisser, de 20 à 25%. Cette tendance est générale dans tous les pays sauf en Allemagne, où cette baisse a plafonné à 10% l'an passé. Dans notre île, le soleil est présent en abondance, et brille de manière bien plus intense qu'en Allemagne ou en Italie. Cette étude démontre bien que l'avenir ce sont les énergies renouvelables. Et cela vient renforcer le projet d'autonomie énergétique lancé en 1999 par Paul Vergès, alors président de la Région.

Déjà en 1975, le "Plan de survie" publié par le Parti communiste réunionnais proposait de développer l'étude des énergies renouvelables. À ce moment, le Danemark venait de renoncer au nucléaire et avait commencé à développer les éoliennes. À La Réunion, la consommation électrique était principalement couverte par l'hydroélectricité. Mais les choix faits ont amené l'île dans l'impasse actuelle. Le changement de majorité à la Région a encore aggravé cette tendance. La dépendance aux énergies fossiles augmente alors que l'électricité photovoltaïque arrive maintenant à un coût de production concurrentiel avec celle produite par le charbon ou le fuel importés à La Réunion.

Cette étude donne une idée du gâchis et du retard qui s'accumule depuis maintenant 4 ans, quand des responsables politiques se disant de "gauche" ont décidé d'offrir la Région à l'UMP.

J.B.

Accord trouvé sur l'assurance chômage

Des reculs pour les demandeurs d'emploi

Un nouveau système de droits rechargeables a été négocié entre le patronat et les syndicats, celui-ci durcit le régime des intermittents, les retraités sont mis à contribution et de nouvelles règles d'indemnisation ont été décidées pour les 2,3 millions de chômeurs indemnisés.

Pour le ministre du Travail, Michel Sapin, l'accord «permettra d'assurer, pour les deux prochaines années, la pérennité d'un régime qui joue un rôle majeur pour notre cohésion sociale». Un optimisme, non partagé par la CGT, qui dénonce les «sacrifices demandés aux demandeurs d'emplois, le Medef n'a pas voulu mettre la main à la poche. Pour nous, il s'agit d'un recul».

Un nouveau dispositif

La mise en place de droits rechargeables signifie qu'il est possible pour une personne d'être mieux indemnisée en cas de réinscription à Pôle emploi, si elle n'a pas épuisé ses droits antérieurs. Le demandeur d'emploi pourra ainsi conserver l'ensemble de ses droits d'indemnisation, en cas de reprise d'emploi. Il faut 150 heures de travail pour ouvrir de nouveaux droits. L'objectif pour le gouvernement est d'inciter à la reprise d'emploi et d'assurer une meilleure couverture aux chômeurs. Selon le Medef, cette réforme «devrait permettre de réduire d'un quart à un tiers le nombre de

demandeurs d'emploi touchés par la fin des droits et basculant dans le RSA», soit «plusieurs centaines de milliers de personnes». Un avis pas partagé par certains syndicats, CGT et CFE-CGC qui ont décidé de ne pas signer cet accord, qualifié de «cynisme total» par Franck Mikula, de la CFE-CGC.

Cependant, ce dispositif demande des contreparties aux cadres. Ces derniers, qui touchent une importante indemnité de départ, devront désormais attendre jusqu'à 180 jours avant de toucher des allocations, au lieu de 75 jours maximum aujourd'hui. D'après le texte, les licenciés économiques ne seront pas touchés par ce délai de 180 jours.

Intermittents et retraités concernés

Point de tension, les 112.000 intermittents ont pu conserver leur régime spécifique, mais leur indemnisation sera plafonnée à 5.475 euros bruts

mensuels et l'indemnisation est «différée», période durant laquelle les intermittents devront attendre pour toucher leurs allocations. Au total, les économies réalisées grâce aux nouvelles règles se chiffrent à environ 400 millions d'euros, ont indiqué les syndicats. Pour Eric Aubin, secrétaire national de la CGT, ce texte «ne comporte que des sacrifices ou des reculs pour les demandeurs d'emploi».

Les salariés de plus de 65 ans, jusqu'ici exonérés de cotisations Unedic, contribueront eux aussi au régime. Le texte prévoit la création d'une «contribution spécifique de solidarité» calquée sur le taux de cotisation du droit commun avec 4% comme part pour l'employeur et 2,4% pour le salarié.

Pour la CGT, «le Medef cherche, à peu de frais, à arracher des signatures sur un accord que les syndicats jugent encore marqué par la volonté patronale d'obtenir une réduction des déficits de l'Unedic de 4 milliards d'euros fin 2013, au détriment des chômeurs et sans demander d'efforts aux entreprises».

Céline Tabou

L'appel de Maurice Gironcel au rassemblement entendu

Sainte-Suzanne : René Bègue appelle à sanctionner Daniel Alamélou

Arrivé en 4e position au premier tour des municipales à Sainte-Suzanne, juste derrière l'UMP Aline Murin-Hoarau, René Bègue appelle à faire barrage au candidat soutenu par les députés de la majorité, c'est-à-dire Daniel Alamélou.

Candidat aux élections municipales et communautaires de mars 2014, je prends acte de la décision des électeurs et électrices de Sainte Suzanne. La liste «L'avenir pour Sainte Suzanne» a recueilli 560 voix, soit 4,91% des suffrages exprimés.

Je tiens personnellement et au nom de mon équipe à remercier l'ensemble des électrices et électeurs pour leur confiance et leur adhésion à notre projet.

Je prends acte de la décision des électrices et électeurs de Sainte Suzanne de voir Maurice GIRONCEL à la tête de la municipalité.

Je suis avant tout un citoyen, à l'écoute de la population et c'est tout naturellement que j'accepte le résultat du suffrage universel sorti des urnes au premier tour.



A Sainte-Suzanne, la mobilisation pour faire triompher le rassemblement autour de Maurice Gironcel s'amplifie d'heure en heure.

Face à la situation économique et sociale qui ne cesse de se dégrader, le gouvernement actuel a fait le choix de la politique de casse sociale. Les économies annoncées pour les mois à venir seront supportées par les plus pauvres et les plus démunis. Alors que notre île, compte plus de la moitié de la population sous le seuil national de pauvreté et connaît un taux de chômage record les députés de la majorité présidentielle ont oublié les intérêts de la population et continuent de cautionner la politique du Gouvernement contre la population réunion-

naise.

J'appelle les électrices et électeurs de Sainte Suzanne à sanctionner la politique de casse sociale du gouvernement et leurs complices qui n'hésitent pas à s'attirer le soutien des députés. C'est pour cela que j'appelle donc les électrices et électeurs de Sainte Suzanne à sanctionner massivement le candidat soutenu par les députés de la majorité présidentielle.

Sainte Suzanne, le 25 Mars 2014, René Bègue

Après une bonne première victoire au premier tour

Deux belles premières journées de campagne pour la victoire des Portoïses et des Portoïses avec Loulou dimanche

Le second tour de la campagne des élections municipales a très bien commencé ces lundi et mardi pour la liste d'union démocratique conduite par Henry Hippolyte au Port. Ces deux journées annoncent un large rassemblement des Portoïses et des Portoïses pour sauver leur ville d'un retour au passé avec les conservateurs, et pour continuer d'avancer tous ensemble vers un changement de société avec les camarades de Loulou.



Meeting ce mardi soir à la ZAC 1 – Cité Raymond Vergès, où Loulou a été vivement soutenu par la foule présente. (photo A.D.)

Dès lundi matin, de nombreux militants communistes portoïses se sont retrouvés à la permanence pour préparer la bataille du second tour de la liste d'union soutenue par le PCR. Ils ont rencontré leur tête de liste, Loulou, qui les a notamment félicités pour l'œuvre accomplie durant la campagne électorale avant le premier tour et qui a permis une première belle victoire ce dimanche.

En effet, il faut se rappeler qu'il y a deux ans, lors des élections législatives, le candidat du PLR, suppléant de la députée-maire de Saint-Paul, avait obtenu près de 63% des voix dès le premier tour, face au candidat communiste (moins de 30%). Or ce 23 mars, Olivier Hoarau, soutenu par Mme Bello, est tombé à environ 42% des voix, contre plus de 38% à Henry Hippolyte; cela, malgré les mensonges et accusations ignobles dont Loulou est constamment victime de la part de ses adversaires.

«Une réserve importante de voix»

Lundi soir, la grande salle du siège de la Section communiste du Port était archi-comble car les militants se sont mobilisés avec force pour amplifier dimanche prochain le succès de la liste qui a mis «le progrès social au cœur de son action» avec Loulou. Cette réunion de travail, consacrée à l'analyse du scrutin, de la situation dans les quartiers de la ville et aux tâches, était animée par Virgil Rustan, secrétaire de la Section; celui-ci a notamment souligné l'importance de cette mobilisation pour sauver la population portoïse d'un retour à la politique du passé, menée par celles et ceux qui traitent le PCR en ennemi à abattre.

Dans son analyse du scrutin, Jean-Yves Langenier a démontré qu'il y a «une réserve importante de voix», qu'il est possible de recueillir pour permettre l'élection de Loulou comme nouveau maire. Et Loulou — soutenu par de nombreux jeunes très actifs, présents dans la salle —, a présenté les tâches à accomplir cette semaine pour assurer une large victoire de sa liste dimanche prochain.

«Pour développer notre ville et éviter l'aventure»

Ces tâches militantes ont commencé à être accomplies dès le lendemain (ce mardi), avec un très grand nombre de membres du Comité de soutien à Loulou, présents à la fois à la permanence et sur le terrain. Ceux-ci ont félicité leur camarade pour son intervention grand matin sur Réunion 1ère (radio et télé), où il a rappelé les nombreux projets qui seront réalisés par sa municipalité «pour développer notre ville et éviter l'aventure».

Ensuite, il y a eu des actions menées dans de nombreux quartiers du Port, pour informer la population sur les enjeux de ce second tour et sur les moyens à mettre en œuvre pour assurer la victoire de Loulou le 30 mars. La journée s'est terminée par un grand meeting à la ZAC 1 – Cité Raymond Vergès, où Loulou a été vivement soutenu par la foule présente. De nouveaux meetings sont prévus ce mercredi à La Rivière des Galets, puis jeudi à la ZAC 2, ainsi que le meeting de clôture vendredi à la rue de Rome dans la SIDR.

Correspondant

Saint-Louis

Fabrice Hoarau ne maintient pas sa candidature et reste disponible pour faciliter le rassemblement

«Le premier tour des élections municipales de 2014 a livré ses résultats. Sur Saint-Louis ces deniers ont placé cinq candidats en position de se maintenir pour le second tour avec plus de 10 % des suffrages exprimés.

Je fais partie de ces cinq candidats et je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont apporté leur confiance. Dans ces conditions j'aurais pu me maintenir sans discussion. Cependant dans un souci de faire barrage à M. Cyrille Hamilcaro, j'ai, dès dimanche soir, souhaité l'alliance des quatre composantes des listes conduites par Jean PIOT, Pierrick ROBERT, Philippe RANGAMA et moi-même. Cette alliance à quatre composantes représente bien plus que 50% des suf-

frages. Elle doit se faire dans le respect des traditions républicaines autour du candidat arrivé en tête. Pour aboutir à ce résultat je tiens à dire que je ne maintiendrais pas ma candidature pour le second tour mais je reste disponible pour faciliter ce rassemblement au sein duquel je ne réclame aucune place particulière. J'appelle les responsables des listes concernées à tout mettre en œuvre pour s'entendre et aboutir à cette alliance. Je demande à l'ensemble des militants (es) à rester fidèles à notre camp politique.

Au delà des militantes et militants, je lance un appel à la mobilisation des forces de progrès de Saint-Louis et de La Rivière pour faire barrage à M. Hamilcaro le dimanche 30 mars prochain.»

Di sak na pou di

La stratégie d'échec du PLR : une nouvelle donne pour le second tour au Port

Le second tour ne se déroule pas dans les conditions du 1er. Tout est remis à plat. Le résultat qui place au coude à coude les candidats Henry Hippolyte et Olivier Hoarau, à environ 500 voix, n'est pas de nature à conclure à la victoire de ce dernier.

Depuis dimanche soir, les lignes ont bougé. Le PLR est en train d'exploser en plein vol avec la défaite annoncée dimanche prochain de sa fondatrice. Les résultats ne sont pas non plus au rendez vous dans les autres communes et le recul par rapport au score des législatives au Port (près de 30% en moins) ne signifie pas une position de favori pour ce second tour.

Comme dans les autres communes il faut donc faire barrage au PLR qui a choisi de diviser plutôt que de rassembler. Une stratégie perdante puisque nous le constatons à Saint Paul, la Députée alors

Maire n'a pas pu tenir plus d'un mandat la Mairie sans que celle-ci ne bascule à droite!

Il faut tirer les leçons et surtout éviter au Port de subir cette même aventure. C'est même plus grave, avec un candidat qui décide de mentir aux Portoïses pour leur faire croire qu'il réussira à régler tous les problèmes. Un candidat qui dit qu'au Port il n'y a rien que tout est mauvais. Un candidat qui fait des promesses qu'il sait pertinemment qu'il ne pourra pas tenir. L'assurance et l'arrogance du candidat Olivier Hoarau en dit long sur la manière dont il traitera les Portoïses.

Le Port a besoin de progresser sans risque d'un recul en arrière. Comme partout dans l'île il faut mettre en échec la stratégie perdante du PLR. Les Portoïses ne se laisseront pas piéger.

PB, Le Port

Des méthodes d'un autre âge pendant la campagne à Trois-Bassins

Mobilisation contre les violences faites aux femmes

Lors d'une conférence de presse, la Liste citoyenne "pour un Trois-Bassins Demain dynamique et solidaire" a dénoncé les nombreuses violences faites à une femme: Simone Yée Chong Tchi-Kan.

68 ans après la loi de la départementalisation, A Trois-Bassins, la loi démocratique fait toujours défaut. On ne peut, hélas, que le constater, les violences faites aux femmes continuent de progresser malgré les lois dont la dernière date de juillet 2010.

Simone Yée Chong Tchi-Kan était la seule femme tête de liste dans cette campagne à Trois-Bassins. Elle rappelle qu'avant l'officialisation de sa candidature, elle a été l'objet de dénigrement, des propos mensongers et d'insanités.

«J'en suis peinée de voir les femmes elles mêmes colportées ces ragots. Elles oublient qu'elles sont des femmes avant tout!», déplore la présidente de Femmes solidaires pour l'emploi, «ça a fini par une attaque de mes affiches officielles sur les panneaux d'affichages aux abords des bureaux de vote».

«C'est la femme en elle qui est bafouée pas uniquement la candidate que je suis!», constate Simone Yée Chong Tchi-Kan. «Comment se fait-il qu'aucun candidat n'a condamné cet acte? A croire qu'ils n'ont pas de femme, ni de mère, ni de sœur!», précise-t-elle. Elle constate également le silence de l'UFR. «Pourquoi le Maire n'a-t-il pas joué son rôle de magistrat? Il a fallu l'intervention de la préfecture pour que le maire rétablisse mon affiche!». C'est un bien triste 70e anniversaire pour le droit de vote des femmes.

Mais quelle place pour les femmes en politiques et ce malgré la loi sur la parité? Quel bilan de la situation de la femme à La Réunion pouvons-nous faire? Quelles sont les avancées depuis son peuplement?

En 350 ans nous sommes passés d'une société esclavagiste à une soi-disant

démocratie mais qu'est-ce qui véritablement changé?

«165 ans après l'abolition de l'esclavage, la campagne électorale à Trois-Bassins s'est déroulée dans un climat délétère, de terreur, de pression par le pouvoir en place», souligne Simone Yée Chong Tchi-Kan. «Des propos démesurés de certains candidats tels que: c'est une femme, faite le choix d'un homme... et dans une commune des hauts, il y a encore fort à faire».

D'où cet appel lancé hier à Trois-Bassins par les colistiers: «C'est pourquoi, les colistiers réunis, nous dénonçons fermement ce climat délétère et mensonger à l'encontre de notre liste et surtout à l'égard de notre tête de liste Simone Yée Chong Tchi-Kan.

Nous appelons les honnêtes gens à condamner ces actes relevant de méthode révolue».

Trois propositions aux candidats du second tour

«Les colistiers de la liste citoyenne «Pour Un Trois-Bassins Demain Dynamique et Solidaire» conduite par Simone YEE-CHONG TCHI-KAN, réunis ce lundi 24 mars 2014 en assemblée,

Après une analyse du résultat du 1er tour, il reste 2 candidats en lice. Avant de nous positionner dans le cadre du 2ème tour, nous souhai-

tons soumettre aux candidats restants, les propositions ci-après:

- Dénoncer les actes de dégradation commis à propos de notre affiche officielle sur les panneaux à l'entrée du bureau de vote: école maternelle A.

- La politique du gouvernement est catastrophique. Est-ce que vous

allez êtes complice oui ou non du gouvernement? Il va appliquer une politique d'austérité. Nous demandons aux candidats de se positionner et de dénoncer la politique d'austérité décidé par le gouvernement.

- Acter le non cumul de mandat dès les prochaines élections.»

Liberté, Egalité, Fraternité Pour une politique saine à La Réunion

Par le collectif pour une «Jeunesse Libre et Active»

«Le bon fonctionnement d'une démocratie passe par l'existence d'un lien de confiance entre les citoyens et ceux qui gouvernent. Cette confiance ne se confond pas avec la légitimité donnée, directement ou indirectement, par le suffrage universel. Elle échappe d'ailleurs aux clivages politiques. Elle se construit jour après jour, au vu de l'action de nos collectivités et de l'image donnée par ceux qui en sont membres. C'est afin d'aider à la construction et à la préservation de ce lien de confiance qu'il est utile de rassembler, sous la forme d'une «charte de déontologie»: quelques principes simples qui doivent guider le comportement de nos élus (es). En effet, nos gouvernants mènent une politique qui nous prive d'un avenir meilleur. Le chômage et l'isolement sont terriblement destructeurs. Nous choisissons de lutter tous ensemble contre ces fléaux. Pour cela, les pratiques politiques exercées depuis plus d'un demi siècle doivent changer. Dans notre société moderne, il est temps d'abolir des pratiques immorales, anti-sociales et anticonstitutionnelles.

1. Abolir les pressions des élus sur les Citoyens.

L'expression des points de vue, la confrontation des idées, en toute confiance et sans contraintes, est nécessaires pour assurer le respect de la démocratie à La Réunion et la vitalité de nos territoires. L'ensemble des candidats signant cette charte s'accorde à ne pas persécuter les citoyens sur la base de l'opi-

nion. Les colistiers ou les sympathisants de candidats adverses se doivent respect, en toutes circonstances.

2. Abolir les injustices sur les porteurs de projet et les initiatives citoyennes.

L'appel aux projets est absolument nécessaire pour stimuler l'initiative plurielle des Citoyens et encourager à l'engagement social et économique. Les candidats(es) signataires de cette charte s'accordent à ne pas poser des obstacles aux porteurs de projets et aux initiatives citoyennes par abus de leur autorité une fois élu.

3. Evolution de la charte par les citoyens Réunionnaises et Réunionnais.

Le collectif, Pour une jeunesse libre et active, invite l'ensemble de la population réunionnaise à améliorer cette charte de déontologie contre les abus des autorités politiques et administratives. Les candidats(es) élus(es) signant cette charte, acceptent l'évolution de ce contrat entre eux et la population, pour une politique de respect, sans abus de leur pouvoir».

Nom & prénom du candidat(e)

Signature du candidat(e)

Otè!

Pou kontinyé lo rêv in bonpé rant nou la fé dann tan Paul Vergès lété prézidan La Réjyon

Matant Zélida la ékri Justin:

Mon shèr nové, mon spès salté rouj-de-fon dovan l'éternité,

Mi sort aprann in kékshoz, mi koné pa si lé bon sansa si lé pa bon. I paré la-ba, dann Sin-Lé la mète la klime dann in lékol. Sa la kout in bon moné, mé a s'ki paré bann marmay é bann pèrsonèl lé kontan. Dizon inn bone shoz! Mé moin lé pa pou k'i grandi bann marmay dann boit koton. Zordi i fé sho, i fo la klime! Talèr i fé fré, i fo shof la klass! Apré-domin la plui i mouy, i fo bash lo shomin! Apré sa i kontinyé, i fé sa la kaz demoun. Pou mon par, moin lé pa pou sa, mi pans i fo dirsi lo kor, donk k'i fé sho, k'i fé fré, k'la pli i tonm, k'lo van i souf i fo marmay lékol i travay, i fo bann z'amotrèr i fé zot boulo, parèy pou bann nénen lékol. La kèl lé pli for, lo bon sansa lo mové? Donk ,pou moin, lo mové lé pli inportan ké lo bon dan sète afèr. Tok! Pran sa pou toi!

Justin la fé pou répons:

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr i étone ma moin sak ou i di!

Alor, dann biro i mète la klime. Dann magazin i mète la klime! Dann mézon galman sak nana in pé lo moiyn! Sa lé bon, mé améyor in pé travay dann lékol sa lé pa bon. Bin, moin m'a dir aou lo kontrèr. Pou toi rézon:

Inn: moin lé sir kan i fé vinn-sink dogré dann la klas, i travay myé ké kan i fé trant-uit dogré, kiso pou marmay, kiso pou lo pèrsonèl.

Dé: par la klime solèr lé bien pli proférab ké sak avèk lénèrzi non dirab pars fé avèk pétrol épi sharbon.

Troi: pars si i fé sa, i vé dir ké domin La Rényon i sa prann son plas dann l'otonomi énézètik, épi la konkirans dann lésportasion son prosédé invanté....

Arzout èk sa, l'éshofman klimatik lé pa pou arètè, é oplis lo tan va passé, oplis va fèr sho. Konm pou la protéksion bann tèr kont l'inondasion, i fo dévlopp in protéksion kont la shalèr... Alé pli loin: ou i pans pa sa i pé ède anou pou fé nout révolisyon téknolojik?

In kalité manyèr pou répar in pé lo rêv in bonpé rant nou la fé dann tan Paul Vergès lété prézidan La réjyon. épi lo didier la kasé. Tok! Pran sa pou ou!

Justin

NB: Sa i vé pa dir moin lé pou mète la klime é fé travay bann marmay épi bann amotrèr dann la pèryod shalèr, pars moin lé pli favorab lo l'ané klimatik. Minm dann in ka konmsa, i fé sho dopi séktanm ziska désanm é moi d'mars la shalèr i shale. Donk la klime dan lékol sa i pé ède bien konm k'i fo. Parl pi si konm i di l'éshofmann klima i sar fé mont ankor la tanpèratir, rant dé épi kat dogré.